Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021 Affiché le

ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

### REPUBLIQUE FRANÇAISE

### **Commune - Commune de PLOUGRESCANT (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21220218800018

POSTE COMPTABLE: CFP TREGUIER-LA ROHE DERRIEN

M. 14

Budget primitif voté par nature

**BUDGET: BUDGET COMMUNAL M14 (3)** 

**ANNEE 2021** 

<sup>(1)</sup> Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

<sup>(2)</sup> A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

<sup>(3)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 01/03/2021

Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

## **Sommaire**

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	48
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	49
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	53
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	54
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	55
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	57
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	58
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	59
A4 - Etat des provisions	60
A5 - Etalement des provisions	61
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	62
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	63
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	64 65
B - Engagements hors bilan	03
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	66
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	67
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	68
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	69
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	70
B1.6 - Etat des engagements reçus	71
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	72
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	73
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	74
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	75
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	76
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	79
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	80
C3.2 - Liste des établissements publics créés	81
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	82
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	83
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	84
D2 - Arrêté et signatures	85

Envoyé en préfecture le 01/03/2021

Reçu en préfecture le 01/03/2021

omur Affiché le oins une commune de 3 500 habitants et plus

nique érigés en établissement public ou budget annèxe. Les ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comparts. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Envoyé en préfecture le 01/03/2021

Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

**Code INSEE** Commune de PLOUGRESCANT 22218 **BUDGET COMMUNAL M14** 

ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	0
Lannion Trégor Communauté	

Potentiel fiscal	et financier (1)	Valeurs par hab.	Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
0,00	0,00	0,00	0,00

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	58,97 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	90,64 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	38,55 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

<sup>(1)</sup> Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

<sup>(2)</sup> Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

<sup>(3)</sup> Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

ID: 022-212202188-20210215-2021 02 15 029-BF

### - INFORMATIONS GENERALES **MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ...... du .....).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 01/03/2021

Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

**A**1

### II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

**FONCTIONNEMENT** 

	_	FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 613 500,00	1 613 500,00		
	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00		
O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00		
	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 613 500,00	1 613 500,00		
INVESTISSEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	773 505,52	721 400,24		
	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00		
О	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA	(si solde négatif)	(si solde positif)		
R T S	SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00	52 105,28		
	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	773 505,52	773 505,52		
		TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	2 387 005,52	2 387 005,52		

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

<sup>(2)</sup> A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 01/03/2021

Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

### II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	383 212,00	0,00	342 550,00	342 550,00	342 550,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	839 000,00	0,00	773 150,00	773 150,00	773 150,00
014	Atténuations de produits	96 462,00	0,00	77 931,00	77 931,00	77 931,00
65	Autres charges de gestion courante	77 953,00	0,00	77 150,00	77 150,00	77 150,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	1 396 627,00	0,00	1 270 781,00	1 270 781,00	1 270 781,00
66	Charges financières	40 000,00	0,00	34 831,00	34 831,00	34 831,00
67	Charges exceptionnelles	1 200,00	0,00	1 250,00	1 250,00	1 250,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		3 150,00	3 150,00	3 150,00
022	Dépenses imprévues	8 058,77		1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	1 445 885,77	0,00	1 311 012,00	1 311 012,00	1 311 012,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	182 847,00		280 429,00	280 429,00	280 429,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	18 171,23		22 059,00	22 059,00	22 059,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	201 018,23		302 488,00	302 488,00	302 488,00
	TOTAL	1 646 904,00	0,00	1 613 500,00	1 613 500,00	1 613 500,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 613 500,00

### **RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	68 130,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	38 450,00	0,00	35 300,00	35 300,00	35 300,00
73	Impôts et taxes	899 200,00	0,00	918 200,00	918 200,00	918 200,00
74	Dotations et participations	457 559,00	0,00	464 800,00	464 800,00	464 800,00
75	Autres produits de gestion courante	93 565,00	0,00	83 800,00	83 800,00	83 800,00
	Total des recettes de gestion courante	1 556 904,00	0,00	1 582 100,00	1 582 100,00	1 582 100,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	50,00	50,00	50,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	31 350,00	31 350,00	31 350,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes réelles de fonctionnement	1 556 904,00	0,00	1 613 500,00	1 613 500,00	1 613 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	90 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes d'ordre de fonctionnement	90 000,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 646 904,00	0,00	1 613 500,00	1 613 500,00	1 613 500,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 613 500,00

#### Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	302 488,00
	302 488,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<sup>(1)</sup> Cf. Modalités de vote I-B

<sup>(2)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<sup>(3)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

Envoyé en préfecture le 01/03/2021

Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

### II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 878,00	0,00	5 000.00	5 000.00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées	100 255,20	0,00	16 463,27	16 463,27	16 463,27
21	Immobilisations corporelles	536 930.84	0.00	368 096.25	368 096.25	368 096,25
22	Immobilisations recues en affectation (6)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	232 525.00	232 525,00	232 525,00
20	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	645 064,04	0,00	622 084,52	622 084,52	622 084,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	152 800,00	0,00	151 421,00	151 421,00	151 421,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	28 304,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	181 104,00	0,00	151 421,00	151 421,00	151 421,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	les dépenses réelles d'investissement	826 168,04	0,00	773 505,52	773 505,52	773 505,52
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	90 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	90 000,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	916 168,04	0,00	773 505,52	773 505,52	773 505,52

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 = 773 505,52

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

### **RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
onap.	2.50.10	budget	réaliser N-1	nouvelles	(0)	(= RAR + vote)
		précédent (1)	(2)			(=10.07)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	131 503,00	0,00	106 803,00	106 803,00	106 803,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	131 503,00	0,00	106 803,00	106 803,00	106 803,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	77 559,00	0,00	59 456,00	59 456,00	59 456,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	250 267,39	0,00	251 653,24	251 653,24	251 653,24
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 800,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	42 895,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	372 521,39	0,00	312 109,24	312 109,24	312 109,24
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes réelles d'investissement	504 024,39	0,00	418 912,24	418 912,24	418 912,24
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	182 847,00		280 429,00	280 429,00	280 429,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	18 171,23		22 059,00	22 059,00	22 059,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'ordre d'investissement	201 018,23		302 488,00	302 488,00	302 488,00

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions 100 nouvel 140 : 02	\ /	TOTAL 10215-2021_02_15_029-BF
	TOTAL	705 042,62	0,00	721 400,24	721 400,24	721 400,24
						+
		R 001 SOLDE D'EXE	ECUTION POSI	TIF REPORTE OU	J ANTICIPE (2)	52 105,28
						=
		TOTAL DES	RECETTES D'	INVESTISSEMEN	IT CUMULEES	773 505,52

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \ DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040.

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

### II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	342 550,00		342 550,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	773 150,00		773 150,00
014	Atténuations de produits	77 931,00		77 931,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	77 150,00		77 150,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 71	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	34 831,00 1 250,00 3 150,00	0,00 0,00 22 059,00 0,00	34 831,00 1 250,00 25 209,00 0,00
022	Dépenses imprévues	1 000,00		1 000,00
023	Virement à la section d'investissement		280 429,00	280 429,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 311 012,00	302 488,00	1 613 500,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 613 500,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	151 421,00	0,00	151 421,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	5 000,00	0,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées	16 463,27	0,00	16 463,27
21	Immobilisations corporelles (6)	368 096,25	0,00	368 096,25
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	232 525,00	0,00	232 525,00
26 27	Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
27 28	Amortissement des immobilisations (reprises)	0,00	0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
			0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
De	épenses d'investissement – Total	773 505,52	0,00	773 505,52

	<u> </u>
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	773 505,52

Envoyé en préfecture le 01/03/2021

Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

### II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF **BALANCE GENERALE DU BUDGET**

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	80 000,00		80 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	35 300,00		35 300,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	918 200,00		918 200,00
74	Dotations et participations	464 800,00		464 800,00
75 76 77 78 79	Autres produits de gestion courante Produits financiers Produits exceptionnels Reprise sur amortissements et provisions Transferts de charges	83 800,00 50,00 31 350,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	83 800,00 50,00 31 350,00 0,00 0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	1 613 500,00	0,00	1 613 500,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 613 500,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) Subventions d'investissement	59 456,00 106 803,00	0,00 0,00	59 456,00 106 803,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 000,00	0,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation Immobilisations en cours	(7) 0,00	0,00	0,00
23 26		0,00 0.00	0,00	0,00
26 27	Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières	0,00	0,00 0.00	0,00 0,00
28	Amortissement des immobilisations	0,00	22 059,00	22 059,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		280 429,00	280 429,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	167 259,00	302 488,00	469 747,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 52 105,28 **AFFECTATION AU COMPTE 1068** 251 653,24 TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 773 505,52

Envoyé en préfecture le 01/03/2021

Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

## III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Libellé (1) Pour mémoire **Propositions** Vote (4) Chap / budget précédent (2) nouvelles (3) art (1) 011 383 212,00 342 550,00 342 550,00 Charges à caractère général 60611 Eau et assainissement 6 500,00 5 500,00 5 500,00 60612 Energie - Electricité 38 000,00 38 000,00 38 000,00 60618 11 800,00 11 000,00 11 000,00 Autres fournitures non stockables 60622 Carburants 13 000,00 11 500,00 11 500,00 37 500.00 60623 Alimentation 37 500.00 37 500 00 60631 Fournitures d'entretien 6 000,00 5 000,00 5 000,00 60632 Fournitures de petit équipement 10 000,00 10 000,00 10 000,00 60633 Fournitures de voirie 3 000,00 2 000,00 2 000,00 60636 Vêtements de travail 5 000,00 6 000,00 6 000,00 6064 Fournitures administratives 6 300,00 6 000.00 6 000,00 6065 1 500,00 1 500,00 1 500,00 Livres, disques, ... (médiathèque) 3 000.00 6067 4 200,00 3 000.00 Fournitures scolaires 611 Contrats de prestations de services 9 000.00 9 000.00 9 000.00 6135 31 000,00 23 000,00 Locations mobilières 23 000.00 61521 8 500,00 6 500,00 6 500,00 Entretien terrains 615221 Entretien, réparations bâtiments publics 31 000,00 23 000,00 23 000,00 615231 18 000,00 13 000,00 13 000,00 Entretien, réparations voiries 615232 Entretien, réparations réseaux 12 000,00 10 000,00 10 000,00 61551 Entretien matériel roulant 14 000.00 10 000 00 10 000 00 61558 Entretien autres biens mobiliers 1 200,00 1 000,00 1 000,00 31 000,00 6156 Maintenance 31 000,00 31 000.00 6161 Multirisques 14 000,00 14 000,00 14 000,00 6182 Documentation générale et technique 2 400,00 2 500,00 2 500,00 6184 3 000,00 3 000,00 3 000,00 Versements à des organismes de formation 6225 Indemnités aux comptable et régisseurs 650,00 0,00 0,00 6226 14 000,00 14 000.00 Honoraires 14 000,00 6227 2 000,00 Frais d'actes et de contentieux 2 000.00 2 000.00 6231 Annonces et insertions 1 700.00 2 000.00 2 000.00 6232 Fêtes et cérémonies 9 200,00 6 000,00 6 000,00 6236 Catalogues et imprimés 4 000.00 4 000.00 4 000.00 6238 3 000,00 3 500,00 3 500,00 Divers 6251 Voyages et déplacements 6 000,00 4 000,00 4 000,00 6256 700 00 700.00 700.00 Missions 6257 Réceptions 3 300,00 4 000,00 4 000,00 5 300,00 6261 Frais d'affranchissement 3 500,00 3 500,00 6262 Frais de télécommunications 10 700,00 11 000,00 11 000,00 63512 Taxes foncières 4 000,00 4 000,00 4 000,00 6353 Impôts indirects 408,00 450,00 450,00 637 Autres impôts, taxes (autres organismes) 354,00 400,00 400,00 012 Charges de personnel, frais assimilés 839 000,00 773 150,00 773 150,00 6218 Autre personnel extérieur 22 000,00 22 000,00 22 000,00 6331 Versement mobilité 2 500,00 2 500,00 2 500,00 6332 Cotisations versées au F.N.A.L. 450,00 450,00 450,00 Cotisations CNFPT et CDGFPT 9 500,00 9 500,00 6336 9 500.00 6411 415 000,00 336 000,00 336 000,00 Personnel titulaire 132 000 00 6413 Personnel non titulaire 132 000 00 132 000 00 64168 Autres emplois d'insertion 40 000.00 46 850.00 46 850.00 6417 Rémunérations des apprentis 0.00 6 300.00 6 300.00 6451 Cotisations à l'U.R.S.S.A.F. 81 000,00 81 000,00 81 000,00 6453 Cotisations aux caisses de retraites 95 000,00 95 000,00 95 000,00 6454 Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C. 7 000,00 7 000.00 7 000.00 6455 18 000,00 18 000,00 Cotisations pour assurance du personnel 18 000,00 6458 Cotis. aux autres organismes sociaux 5 500,00 5 500,00 5 500,00 6475 Médecine du travail, pharmacie 700,00 700.00 700.00 6478 Autres charges sociales diverses 8 000,00 8 000,00 8 000,00 6488 Autres charges 2 350.00 2 350.00 2 350.00 014 Atténuations de produits 96 462,00 77 931,00 77 931,00 77 931.00 739211 Attributions de compensation 85 000.00 77 931.00 0.00 7398 Reverst., restitut° et prélèvt divers 11 462,00 0.00 77 953.00 65 Autres charges de gestion courante 77 150,00 77 150.00 50 842,00 53 000,00 6531 53 000 00 Indemnités 700.00 6532 Frais de mission 400,00 400,00 2 311,00 6533 Cotisations de retraite 2 400,00 2 400.00 1 500,00 6535 Formation 1 000,00 1 000,00 0.00 65372 Cotis. fonds financt alloc. fin mandat 100,00 100,00 1 000,00 1 000,00 6541 1 000.00 Créances admises en non-valeur 2 500,00 65541 Contrib fonds compens. ch. territoriales 600,00 600,00

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire	Affiché le lons	Vote (4)
art (1)		budget précédent (2)	ID: 022-212202188-20	210215-2021_02_15_029-E
65548	Autres contributions	6 600,00	6 000,00	6 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	500,00	500,00
657362	Subv. fonct. CCAS	1 500,00	1 100,00	1 100,00
65737	Autres établissements publics locaux	800,00	800,00	800,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	700,00	700,00	700,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	9 000,00	9 000,00	9 000,00
658821	Secours d'urgence	500,00	500,00	500,00
65888	Autres	0,00	50,00	50,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	1 396 627,00	1 270 781,00	1 270 781,00
	= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)			
66	Charges financières (b)	40 000,00	34 831,00	34 831,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	38 000,00	33 331,00	33 331,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 000,00	500,00	500,00
6688	Autres	1 000,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 200,00	1 250,00	1 250,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	0,00	50,00	50,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 200,00	1 200,00	1 200,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	3 150,00	3 150,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00	3 150,00	3 150,00
022	Dépenses imprévues (e)	8 058,77	1 000,00	1 000,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 445 885,77	1 311 012,00	1 311 012,00
	= a + b + c + d + e			
023	Virement à la section d'investissement	182 847,00	280 429,00	280 429,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	18 171,23	22 059,00	22 059,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	18 171,23	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	22 059,00	22 059,00
TOTAL D	ES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION	201 018,23	302 488,00	302 488,00
	D'INVESTISSEMENT			
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	201 018,23	302 488,00	302 488,00
	PENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	1 646 904,00	1 613 500,00	1 613 500,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 613 500,00

<u>Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)</u>

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- $(4) \ Le\ vote\ de\ l'organe\ d\'elib\'erant\ porte\ uniquement\ sur\ les\ propositions\ nouvelles.$
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

**Propositions** 

Pour mémoire

ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

### **III – VOTE DU BUDGET**

Libellé (1)

Chap /

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Vote (4)
80 000,00
80 000,00
35 300,00
2 400,00
11 000,00
19 000,00
1 000,00
100,00
1 100,00
700,00
918 200,00
835 000,00

art(1)	Libelle (1)	budget précédent (2)	nouvelles (3)	vote (4)
013	Atténuations de charges	68 130,00	80 000,00	80 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	68 130,00	80 000,00	80 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	38 450,00	35 300,00	35 300,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 400,00	2 400,00	2 400,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	5 500,00	11 000,00	11 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	28 000,00	19 000,00	19 000,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	100,00	100,00	100,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	500,00	1 100,00	1 100,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	950,00	700,00	700,00
73	Impôts et taxes	899 200,00	918 200,00	918 200,00
73111	Impôts directs locaux	820 000,00	835 000,00	835 000,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	30 000,00	30 000,00	30 000,00
7336	Droits de place	3 200,00	3 200,00	3 200,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	46 000,00	50 000,00	50 000,00
74	Dotations et participations	457 559,00	464 800,00	464 800,00
7411	Dotation forfaitaire	297 000,00	300,000,00	300 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	37 500,00	37 500,00	37 500,00
74127	Dotation nationale de péréquation	47 000,00	45 000,00	45 000,00
744	FCTVA	1 259,00	1 500,00	1 500,00
74718	Autres participations Etat	12 000,00	12 000,00	12 000,00
74751	Participat° GFP de rattachement	300,00	300,00	300,00
7478	Participat° Autres organismes	19 000,00	21 000,00	21 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	7 500,00	7 500,00	7 500,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	36 000,00	40 000,00	40 000,00
75	Autres produits de gestion courante	93 565,00	83 800,00	83 800,00
752	Revenus des immeubles	41 760,00	32 000,00	32 000,00
7551	Excédent des BA administratifs	51 305,00	51 300,00	51 300,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	500,00	500,00	500,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	1 556 904,00	1 582 100,00	1 582 100,00
76	Produits financiers (b)	0,00	50,00	50,00
7688	Autres	0,00	50,00	50,00
77		0,00	31 350,00	31 350,00
	Produits exceptionnels (c)			
7714 7788	Recouvrt créances admises en non valeur Produits exceptionnels divers	0,00 0,00	150,00 31 200,00	150,00 31 200,00
		1	<i>'</i>	,
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	1 556 904,00	1 613 500,00	1 613 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	90 000,00	0,00	0,00
7785	Excédent invest. transféré cpte résultat	90 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
-	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	90 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	1 646 904,00	1 613 500,00	1 613 500,00
	(= Total des opérations réelles et d'ordre)			

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 613 500,00

### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I-B.

Envoyé en préfecture le 01/03/2021

Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

ID: 022-212202188-202102 5-2021\_02\_15\_029-BF

## III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1) Libellé (1) Pour mémoire **Propositions** Vote (4) budget précédent nouvelles (3) (2) 010 Stocks 0,00 0,00 0,00 20 Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204) 7 878,00 5 000,00 5 000,00 2031 Frais d'études 0.00 5 000.00 5 000.00 2051 7 878,00 0,00 Concessions, droits similaires 0.00 204 Subventions d'équipement versées (hors opérations) 100 255.20 16 463.27 16 463.27 2041511 GFP rat: Bien mobilier, matériel 0,00 0.00 0,00 2041582 100 255,20 Autres grpts - Bâtiments et installat° 16 463 27 16 463.27 21 Immobilisations corporelles (hors opérations) 536 930.84 368 096.25 368 096,25 2111 Terrains nus -90 000.00 0.00 0.00 2112 Terrains de voirie 0,00 0,00 0,00 20 000,00 2 500,00 2 500.00 21311 Hôtel de ville 21312 Bâtiments scolaires 132,50 0,00 0,00 21316 Equipements du cimetière 34 796,46 0,00 0,00 21318 9 811.03 0.00 0.00 Autres bâtiments publics 70 000,00 2132 Immeubles de rapport 0,00 0,00 2135 Installations générales, agencements 0.00 0.00 0.00 2138 62 454,00 Autres constructions 0.00 0.00 2152 Installations de voirie 411 973,40 316 231,25 316 231,25 21571 Matériel roulant 0,00 0,00 0.00 2158 Autres installat°, matériel et outillage 11 459,85 40 242,00 40 242,00 2182 0.00 0.00 Matériel de transport 0.00 2183 Matériel de bureau et informatique 0,00 2 500,00 2 500,00 2184 Mobilier 6 303,60 5 500.00 5 500,00 2188 Autres immobilisations corporelles 0,00 1 123,00 1 123,00 22 Immobilisations reçues en affectation (hors opérations) 0,00 0,00 0,00 23 Immobilisations en cours (hors opérations) 0,00 232 525,00 232 525,00 2312 Agencements et aménagements de terrains 0,00 0,00 0,00 2313 Constructions 0.00 232 525,00 232 525,00 2315 Installat°, matériel et outillage techni 0,00 0,00 0,00 2318 Autres immo. corporelles en cours 0.00 0.00 0.00 238 Avances versées commandes immo. incorp. 0.00 0.00 0,00 645 064,04 622 084,52 622 084,52 Total des dépenses d'équipement 10 Dotations, fonds divers et réserves 0,00 0,00 0,00 13 Subventions d'investissement 0,00 0,00 0,00 16 Emprunts et dettes assimilées 152 800,00 151 421,00 151 421,00 1641 Emprunts en euros 151 000,00 150 421,00 150 421,00 165 1 800.00 1 000.00 1 000.00 Dépôts et cautionnements reçus Compte de liaison : affectat° (BA,régie) 18 0.00 0.00 0.00 26 Participat° et créances rattachées 0.00 0.00 0.00 27 0.00 0,00 0,00 Autres immobilisations financières 020 Dépenses imprévues 28 304,00 0.00 0.00 1<u>51 421,00</u> 1<u>51 421,00</u> Total des dépenses financières 181 104,00 Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers 0,00 0,00 0,00 **TOTAL DEPENSES REELLES** 826 168,04 773 505,52 773 505,52 040 Opérat° ordre transfert entre sections (7) 90 000,00 0.00 0.00 Reprises sur autofinancement antérieur (8) 90 000,00 0,00 0,00 90 000,00 0,00 0,00 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés Charges transférées (9) 0,00 0.00 0.00 041 0,00 0,00 0,00 Opérations patrimoniales (10) TOTAL DEPENSES D'ORDRE 90 000,00 0,00 0,00 TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 916 168,04 773 505.52 773 505,52 (= Total des dépenses réelles et d'ordre)

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	773 505,52

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Envoyé en préfecture le 01/03/2021

Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

## III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	131 503,00	106 803,00	106 803,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	10 253,00	48 653,00	48 653,00
1322	Subv. non transf. Régions	50 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	29 650,00	42 150,00	42 150,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	0,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	41 600,00	16 000,00	16 000,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	131 503,00	106 803,00	106 803,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	327 826,39	311 109,24	311 109,24
10222	FCTVA	72 559,00	55 000,00	55 000,00
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00	4 456,00	4 456,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	250 267,39	251 653,24	251 653,24
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 800,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	42 895,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	372 521,39	312 109,24	312 109,24
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	504 024,39	418 912,24	418 912,24
021	Virement de la sect° de fonctionnement	182 847,00	280 429,00	280 429,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	18 171,23	22 059,00	22 059,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	18 171,23	22 059,00	22 059,00
TOTAL D	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	201 018,23	302 488,00	302 488,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	201 018,23	302 488,00	302 488,00
TOTAL DES	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	705 042,62	721 400,24	721 400,24

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	52 105,28
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	773 505,52

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-B.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(6)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DF 042.

<sup>(7)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

<sup>(8)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(9)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(10)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

## III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 100 (1) LIBELLE : DIVERS PROGRAMMES 2020 A DEFINIR

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

JD: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

## III – VOTE DU BUDGET DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

### OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 114 (1) LIBELLE : TRAVAUX DE BATIMENTS COMMUNAUX

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		` ' ' '	
1	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

JD: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

### **III – VOTE DU BUDGET** DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 114-21-1 (1) LIBELLE : BATIMENTS COMMUNAUX - LOGEMENT 19 MARS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 50 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 15 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	15 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	15 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-35 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

A((' | ( )

Affiché le

JD: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

## III – VOTE DU BUDGET DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 114-21-2 (1) LIBELLE : BATIMENTS COMMUNAUX - RAMPE AGENCE POSTALE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 4 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-4 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

### **III – VOTE DU BUDGET** DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 117 (1) LIBELLE : AMENAGEMENT D'UN ESPACE MULTISERVICES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
1	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	,
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

### **III – VOTE DU BUDGET**

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

### **OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 121 (1) LIBELLE: EGLISE ET CIMETIERE**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

**III – VOTE DU BUDGET** DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 121-21-1 (1) LIBELLE: EGLISE - TOITURE** 

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 55 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0.00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-55 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

### **III – VOTE DU BUDGET** DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 121-21-2 (1) LIBELLE: EGLISE - GARDE CORPS** 

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 8 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-8 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

### **III – VOTE DU BUDGET** DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 122 (1) LIBELLE: BORD DE MER** 

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiabá la

Affiché le

JD: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

III – VOTE DU BUDGET
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 122-21 (1) LIBELLE : BORD DE MER - AMENAGEMENT ANSE DE GOUERMEL

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 5 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-5 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats,

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

### **III – VOTE DU BUDGET** DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

### **OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 138 (1)** LIBELLE: CHAPELLE SAINT-GONERY

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

**III – VOTE DU BUDGET** DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 140 (1)** LIBELLE: ACQUISITION MATERIEL & MOBI

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 5 500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
21571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-5 500,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

JD: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

### **III – VOTE DU BUDGET** DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

## OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 141-21 (1) LIBELLE : AMENAGEMENT DE PORS HIR - PETITE CALE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 6 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-6 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

**III – VOTE DU BUDGET** 

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 142 (1) LIBELLE: VOIRIE** 

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

# DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

**III – VOTE DU BUDGET** 

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 142-20 (1) LIBELLE: VOIRIE 2020** 

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 130 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		с 0,00	d 5 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	5 000,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	5 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-125 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

**III – VOTE DU BUDGET** DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

> **OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 142-21 (1) LIBELLE: VOIRIE 2021**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 186 231,25
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	186 231,25
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	186 231,25
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-186 231,25
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats,

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET** 

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 147 (1) LIBELLE: SDE RESEAUX** 

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 16 463,27
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	16 463,27
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	16 463,27
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
1	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-16 463,27
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

#### **III – VOTE DU BUDGET**

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

#### **OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 148 (1)** LIBELLE: AMENAGEMENT DU BOURG

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	affectation					
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	terrains					
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	incorp.					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	0,00
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiabá la

Affiché le

JD: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

### III – VOTE DU BUDGET DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 149-21-1 (1) LIBELLE : AMENAGEMENT DES ESPACES TECHNIQUES - PORTE HANGAR

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 6 525,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	6 525,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	6 525,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-6 525,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

leça en prefectare le 01/03/2

Affiché le

JD: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

#### III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

### OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 149-21-2 (1) LIBELLE : AMENAGEMENT DES ESPACES TECHNIQUES - RENOVATION DES VESTIAIRES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 5 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-5 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

### **III – VOTE DU BUDGET** DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 150 (1)** LIBELLE: BATIMENTS SCOLAIRES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

### **III – VOTE DU BUDGET** DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 150-21-1 (1)** LIBELLE : BATIMENTS SCOLAIRES - SALLE DE MOTRICITE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 5 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 700,00
13	Subventions d'investissement	0,00	700,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	700,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-4 300,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

JD: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

#### **III – VOTE DU BUDGET** DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 150-21-2 (1)** LIBELLE: BATIMENTS SCOLAIRES - SANITAIRES MÀTERNELLES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 40 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
1	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 10 200,00
13	Subventions d'investissement	0,00	10 200,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	10 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-29 800,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

reçu en prefecture le 01/0

Affiché le

JD: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

III – VOTE DU BUDGET

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 158-21-1 (1) LIBELLE : TERRAIN DES SPORTS - RENOVATION VESTIAIRES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)		
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 48 000,00		
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00		
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00		

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice				
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 24 500,00				
13	Subventions d'investissement	0,00	24 500,00				
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	12 000,00				
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	12 500,00				
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00				
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00				
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00				
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00				

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-23 500,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiabá la

Affiché le

ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

III – VOTE DU BUDGET
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 158-21-2 (1) LIBELLE : TERRAIN DES SPORTS - AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)	
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 5 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-5 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

A(C: 1 / 1

Affiché le

JD: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

### III – VOTE DU BUDGET DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 159-21 (1) LIBELLE : CHARTE GRAPHIQUE DE LA COMMUNE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	cumulées au réaliser N-1 (3) 01/01/N (5)		Vote (4)	Montant pour information (5)	
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 2 500,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00 0,00		0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	
21311	Hôtel de ville	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice				
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00				
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00				
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00				
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00				
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00				
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00				

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-2 500,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Affiché le

ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

### IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des rem	boursements N-1	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

<sup>(3)</sup> Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

### IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

#### A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					NATURE DE		•							
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	origine du contra		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								9,	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 404 473,68									
1641 Emprunts en euros (total)					2 404 473,68									
00206647728 00270179704 00316556728 00344928244 0827 5036534 01 10000018703 5149187 DD11144813 1643 Emprunts en devises (total) 16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)	Société CREDIT AGRICOLE Société CREDIT AGRICOLE Société CREDIT AGRICOLE Société CREDIT AGRICOLE Banque ARKEA CMB  Société CREDIT AGRICOLE CAISSE DES DEPOTS et CONSIGNATIO Banque ARKEA CMB	28/11/2008 19/02/2010 20/05/2011 15/03/2012 10/01/2014 01/09/2013 15/07/2016 23/01/2018		01/03/2009 05/06/2010 05/08/2011 05/07/2012 30/03/2014 05/12/2013 01/02/2017 30/03/2018	481 052,63 388 421,05 200 000,00 300 000,00 135 000,00 100 000,00 500 000,00 0,00	F F F F		5,140 3,880 3,930 4,440 3,000 3,540 0,960 1,150	5,143 3,839 3,992 4,521 3,440 3,590 0,962 1,162		A A T T T T T T	C C C C X Echéance constante C X Echéance constante X Echéance constante		A-1 A-1 A-1 A-1 A-1 A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 01/03/2021

Reçu en préfecture le 01/03/2021

					Emprunts e	et dettes à l'o	origine du contra	t			Affiché le				
								Taux initial			ID: 022-212	202188-2021	0215-2021_0	2_15_029-E	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)	
1676 Dettes envers					0,00										
locataires-acquéreurs (total)															
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés					0,00										
(Total)															
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					2 404 473,68										

<sup>(1)</sup> Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Affiché le

ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

## IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

#### A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

		Emprunts et dettes au 01/01/N										
					Taux d'intérêt Annuité de l'exercice							
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 267 886,74					150 420,89	33 330,02	0,00	544,01
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 267 886,74					150 420,89	33 330,02	0,00	544,01
00206647728		0,00	A-1	192 421,07	7,17	F		5,143	24 052,63	9 890,44	0,00	0,00
00270179704		0,00	A-1	174 789,50	8,42	F		3,839	19 421,05	6 781,83	0,00	0,00
00316556728		0,00	A-1	73 333,46	5,33	F		3,992	13 333,32	2 685,50	0,00	0,00
00344928244		0,00	A-1	130 000,00	6,25	F		4,521	20 000,00	5 439,00	0,00	0,00
0827 5036534 01		0,00	A-1	56 250,00	4,92	F		3,440	11 250,00	1 560,94	0,00	0,00
10000018703		0,00	A-1	27 500,00	2,67	F		3,590	10 000,00	840,76	0,00	0,00
5149187		0,00	A-1	373 592,71	10,83	F		0,962	32 363,89	3 457,79	0,00	544,01
DD11144813		0,00	A-1	240 000,00	11,92	F		1,162	20 000,00	2 673,76	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 01/03/2021

Reçu en préfecture le 01/03/2021

						Emprunt	s et dettes au 01/01	/N			Affiché le			
							Taux d'intérêt			Annuite	4D : 022-212	2202188-20210215-2	2021_02_15_029	)-BF
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charç	ges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00	1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00	1
Total général		0,00		1 267 886,74					150 420,89		33 330,02	0,00	544,01	

<sup>(9)</sup> S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

<sup>(10)</sup> Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

<sup>(11)</sup> Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(12)</sup> Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(13)</sup> Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

<sup>(14)</sup> Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(15)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<sup>(16)</sup> Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 01/03/2021

Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

ID: 022-212202188-20210215-2021 02 15 029-BF

A2.3

#### IV - ANNEXES

#### ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

#### A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)										3.12 \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \				
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

<sup>(3)</sup> En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

<sup>(4)</sup> Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

<sup>(5)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(7)</sup> Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

<sup>(8)</sup> Montant, index ou formule

<sup>(9)</sup> Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

<sup>(10)</sup> Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<sup>(11)</sup> Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Affiché le

ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

### IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

				TITION DE L'ENCC	(1)		
Inc	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure			ces indices		est un indice nors zone euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné ( <i>cap</i> ) ou encadré ( <i>tunnel</i> )	Montant en euros	1 267 886,74	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

<sup>(1)</sup> Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

### IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

#### A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	runt couvert						Instrument de co	uverture				
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	ntuelles Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

<sup>(2)</sup> Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

<sup>(3)</sup> Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

<sup>(4)</sup> Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Affiché le

ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

## IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE A2.5

#### A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

				Effet de l'i	nstrument de couve				
Instruments de couverture		Taux pay	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

<sup>(5)</sup> Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

<sup>(6)</sup> Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(7)</sup> A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

<sup>(8)</sup> Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Affiché le

ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

**IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE** 

**DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME** 

A2.6

#### A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité à payer au	D	ont
PAR PRÊTEUR	l'origine (2)	01/01/N de l'exercice	cours de l'exercice	Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(ex : émissions publiques ou privées)					

<sup>(1)</sup> Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

<sup>(2)</sup> La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Commune de PLOUGRESCANT - BUDGET COMMUNAL M14	Envoyé en préfecture le 01/03/20	21	
	Reçu en préfecture le 01/03/2021		
	Affiché le		1
IV – ANNEXES	ID: 022-212202188-20210215-20	221 02 15 020 1	DE
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	ID . 022-212202100-20210215-20	JZ1_UZ_13_UZ9-I	DF
LELMENTS DO BIEAN - LIAT DE LA DETTE			
AUTRES DETTES		A2.7	

#### **A2.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

Affiché le

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

А3

#### A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	
CGCT):€	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	1	01/01/2000
L	20415* Groupement de coll Subv. d'équi.versées aux org. Publi	5	19/05/2010

Affiché le

ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

# IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS

Α4

#### **A4 – ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
		PROVISIONS BU	DGETAIRES			
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PR	OVISIONS SEMI-	BUDGETAIRES			
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

<sup>(2)</sup> Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Commune de PLOOGRESCANT - BODGET COMMONAL MT4	Envoyé en préfecture le 01/03/2021  Reçu en préfecture le 01/03/2021
IV – ANNEXES	Affiché le ID : 022-212202188-20210215-2021_02_15_029-BF
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

#### **A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

### ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

IV - ANNEXES

A6.1

#### DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSE PROPRES	S TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	150 421,00	150 421,00
16 Empru	nts et dettes assimilées (A)	150 421,00	150 421,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	150 421,00	150 421,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	150 421,00	0,00	0,00	150 421,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(4)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

Affiché le

ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

### IV – ANNEXES

### ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

#### **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	361 944,00	III 361 944,00
Ressources propres externes de l'année (a)		59 456,00	59 456,00
10222	FCTVA	55 000,00	55 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	4 456,00	4 456,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressource	s propres internes de l'année (b) (3)	302 488,00	302 488,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28041582	GFP : Bâtiments, installations	22 059,00	22 059,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	280 429,00	280 429,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	361 944,00	0,00	52 105,28	251 653,24	665 702,52

	N	lontant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	150 421,00
Ressources propres disponibles	IV	665 702,52
Solde	V = IV - II (6)	515 281,52

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(4)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(5)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<sup>(6)</sup> Indiquer le signe algébrique.

. . . . . .

Affiché le

ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

**A8** 

## IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

#### A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL	L		0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Affiché le

ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

### IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

#### A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45802		Date de la délibération : 17/02/2017					
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)			
DEPENSES (a)	96 103,80	0,00	0,00	0,00			
458102 Dépenses nouvelles (5)	44 522,82	0,00	0,00	0,00			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00			
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	51 580,98	0,00	0,00	0,00			
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00			
Dépenses nettes (a – c)	96 103,80	0,00	0,00	0,00			
RECETTES (b)	44 522,82	0,00	0,00	0,00			
458202 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	22 500,00	0,00	0,00	0,00			
040 Financement par le mandataire	22 022,82	0,00	0,00	0,00			
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00			
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00			
Recettes nettes (b - d)	44 522,82	0,00	0,00	0,00			

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

<sup>(2)</sup> Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

<sup>(5)</sup> Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

<sup>(7)</sup> Indiquer le chapitre.

Envoyé en préfecture le 01/03/2021

Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

B1.1

#### IV - ANNEXES

### ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1 - 8015 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	pro d'amorti	ation et	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour-		Taux initi	al		à la date u budget		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier	_	ntie au cours de ercice
	Année	Profil		oner de me			duciic	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(,,	l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

<sup>(2)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

<sup>(5)</sup> Taux annuel, tous frais compris.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(7)</sup> Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(8)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

#### Commune de PLOUGRESCANT - BUDGET COMMUNAL M14 - Envoyé en préfecture le 01/03/2021

Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

#### IV - ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMEN ID; 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF **GARANTIES D'EMPRUNT**

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 613 500,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1711	0,00
Tart add garantide a comprant adder adde at the act oxordide on 70 (o)	.,	0,00

<sup>(1)</sup> Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

<sup>(2)</sup> Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

<sup>(3)</sup> Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Commune de PLOUGRESCANT - BUDGET COMMUNAL M14 -	Envoyé en préfecture le 01/03/2021
	Reçu en préfecture le 01/03/2021
IV – ANNEXES	Affiché le
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET	ID: 022-212202188-20210215-2021_02_15_029-BF
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

#### **B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

<sup>(2)</sup> Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Commune de PLOUGRESCANT - BUDGET COMMUNAL M14 - BP - 2021	Envoyé en préfecture le 01/03/2021		
		Reçu en préfecture le 01/03/2021	
IV – ANNEXES	Affiché le	245 2224 12 222	
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	ID : 022-212202188-20210	B1.4	DF.

#### **B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

<sup>(1)</sup> Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

<sup>(2)</sup> Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

**ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES** 

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

B1.5

#### <u>IV – ANNEXES</u> **ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS**

**B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES** 

Année	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en	Périodicité	Dette en capital à	Dette en capital	Annuité à verser au
d'origine			années		l'origine	1/1/N	cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00	
Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00	
Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00	
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Affiché le

IV – ANNEXES ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

### ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

B1.6

#### **B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en	Périodicité	Créance en capital à	Créance en capital	Annuité reçue au
d'origine			années		l'origine	01/01/N	cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00	
8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00	
A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00	
Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00	
TOTAL				0,00	0,00	0,00	

Affiché le

ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

B1.7

# IV – ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (Article L. 2311-7 du CGCT)

1								
Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention			
INVESTISSEMENT								
FONCTIONNEMENT								

<sup>(1)</sup> Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

<sup>(2)</sup> Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

<sup>(3)</sup> Objet pour lequel est versée la subvention.

#### **B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

<sup>(2)</sup> Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT		021_02_15_029 <b>B2.2</b>	·BF
IV – ANNEXES	Affiché le	1\/	
Sommand do Festockessant Bobber Sommonae mry Br 2021	Reçu en préfecture le 01/03/2021		
Commune de PLOUGRESCANT - BUDGET COMMUNAL M14 - BP - 2021	Envoyé en préfecture le 01/03/2021		

#### B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

<sup>(2)</sup> Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021 Affiché le ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF ENGAGEMENTS HORS BILAN
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

В3

## **B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

**IV - ANNEXES** 

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

Envoyé en préfecture le 01/03/2021

Reçu en préfecture le 01/03/2021

#### Affiché le

ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

### IV - ANNEXES

### AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

#### C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

CI - ETAT DU PERSONNEL AU UT/UT/N							
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMI	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)	_	S POURVUS SUR SETAIRES EN ETI	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
adjoint administratif Pal 1ère classe adjoint administratif Pal 2ème classe adjoint administratif territorial adjoint adtif 2ème classe attaché rédacteur chef	C C C C A B	1,00 1,00 2,00 0,00 1,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	1,00 1,00 2,00 0,00 1,00 0,00	1,00 1,00 2,00 0,00 1,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	1,00 1,00 2,00 0,00 1,00 0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		8,00	1,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Agent de maîtrise Pal Technicien Pal 1ère Classe adjoint tech 1ère classe adjoint technique principal 1ère classe adjoint technique principal 2ème classe adjoint technique territorial adjoints tech 2sde classe agent de maîtrise agent de maîtrise agent de maîtrise principal contrôleur de travaux  FILIERE SOCIALE (d)	C B C C C C C C C	0,00 0,00 0,00 1,00 1,00 0,00 4,00 1,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 1,00 1,00 0,00 5,00 1,00 0,00	0,00 0,00 1,00 1,00 1,00 0,00 5,00 1,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	0,00 0,00 1,00 1,00 1,00 0,00 5,00 1,00 0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
brigadier chef principal	С	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		13,00	1,00	14,00	14,00	0,00	14,00

#### Commune de PLOUGRESCANT - BUDGET COMMUNAL M14 - BP - 2021

Envoyé en préfecture le 01/03/2021

Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travaillet par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année co

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

#### Commune de PLOUGRESCANT - BUDGET COMMUNAL M14 - BP - 2021

Envoyé en préfecture le 01/03/2021

Recu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

#### IV - ANNEXES

#### **AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

C<sub>1</sub>

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	TEGORIES SECTEUR REMUNERATION (3) CONTRAT		ITRAT		
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social. MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM: Animation

PM: Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)
  - 3-a°: article 3, 1er àlinéa: accroissement temporaire d'activité
  - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
  - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
  - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
  - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
  - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
  - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
  - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
  - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
  - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
  - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
  - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
  - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
  - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
  - A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

rtoga on protoctare to on

Affiché le

ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

# IV – ANNEXES AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

# C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
<u>Autres</u>				

<sup>(1)</sup> Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

<sup>(3)</sup> Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

C3.1

## **IV - ANNEXES** AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

#### C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

<sup>(1)</sup> Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Commune de PLOUGRESCANT - BUDGET COMMUNAL M14 - BP - 2021

Envoyé en préfecture le 01/03/2021

Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE

C3.2

#### C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

С	ommune de PLOUGRESCANT - BUDGET COMMUNAL M14 - BP - 2021	Envoyé en préfecture le 01/03/202 Reçu en préfecture le 01/03/2021	21	
	IV – ANNEXES	Affiché le	IV	
	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	ID: 022-212202188-20210215-20	21_02_15_029-	BF
	LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET	ANNEXE	C3.3	

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

#### Commune de PLOUGRESCANT - BUDGET COMMUNAL M14 - Envoyé en préfecture le 01/03/2021

Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

IV - ANNEXES DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DI JD: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029 BF

### D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ТҒРВ	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

#### Commune de PLOUGRESCANT - BUDGET COMMUNAL M14 - BP (proje

Envoyé en préfecture le 01/03/2021 Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

ID: 022-212202188-20210215-2021\_02\_15\_029-BF

IV – ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:
Pour: 0
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation: 08/02/2021

Présenté par Le Maire, Anne-Françoise PIEDALLU (1), A Plougrescant, le 15/02/2021 Le Maire, Anne-Françoise PIEDALLU,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire A Plougrescant, le 15/02/2021 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

	)
Anne-Françoise PIEDALLU, Maire	
Bruno DUVAL	a sal
Cécile HERVÉ, Adjointe	
Dominique LE ROUX	
Gilbert RANNOU, Adjoint	) due
Grégoire CLIQUET, Adjoint	1
Gwénaël CLOAREC	6 Jech
Gérard PONGÉRARD	
Jean-Pierre QUESNEL	
Maryvonne LANOE, Adjointe	Me
Nathalie BOSSUYT	
Roland PATÉZOUR, Conseiller délégué	al-3
Sabrina DURAND	Clemes
Véronique LE CALVEZ, Conseillère déléguée	Juton
Yves TESSIER	

Certifié exécutoire par Le Maire, Anne-Françoise PIEDALLU (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A Plougrescant, le

<sup>(1)</sup> Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

<sup>(2)</sup> L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.